

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1. PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : La jeunesse de Pie IX.—La situation actuelle du Saint-Siège à Rome.—Faveurs attribuées à l'intercession de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec.—Monument à la mémoire du très-regretté feu Mgr C.-F. Cazeau.—Cercles agricoles établis à St-Augustin et à la Pointe-aux-Trembles, dans le comté de Portneuf.

Causerie Agricole : Soins à donner aux animaux domestiques, dans le plus grand intérêt pécuniaire et moral de l'homme (Suite et fin).—Distribution de la nourriture au bétail.—Engraissement du bétail.—Pâturage du bétail.

Sujets divers : Fête religieuse et agricole à St-Alexandre-de-Kamouraska (Suite) : Causerie agricole faite par M. A.-E. Barnard, directeur de l'agriculture de la province de Québec.—La ventilation des écuries.—Soins à donner aux vieux arbres fruitiers.—Explication d'un instinct des abeilles.

Choses et autres : Opération chirurgicale faite avec le plus grand succès par M. le Docteur C.-E. Lemieux, à l'Hôpital de la Marine, à Québec.—Culture de la vigne sur la ferme de Québec, à St-Joachim.—Manque d'ouvrage aux Etats-Unis.—L'exportation de légumes aux Etats-Unis.—Betteraves à sucre à Cotiacook.

Recettes : Manière d'enlever le goût de moisi aux futailles, et au vin qui en est altéré.—Mastic pour enduire les tuyaux destinés à conduire l'eau.

A nos abonnés retardataires.—Nos remerciements nos plus sincères aux abonnés retardataires qui nous ont fait parvenir, dans dans le cours de la semaine, le prix de leur abonnement à la Gazette des Campagnes. Parmi ceux là un nous faisait parvenir sept piastres et l'autre cinq piastres d'arrérages pour abonnement à la Gazette. Plus de deux cents abonnés sont dans le même cas, c'est-à-dire qu'ils nous doivent depuis cinq piastres et au-delà, pour arrérages. Si ces deux cents abonnés se faisaient un devoir de nous faire parvenir ces arrérages d'ici à la fin du mois, nous recevriions au-delà de mille piastres : ce qui serait une bonne aubaine dont profiteraient ceux qui chaque année paient régulièrement leur souscription à la Gazette, par les améliorations que nous pourrions faire à notre journal. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible à tous nos abonnés retardataires de s'acquitter de leurs dettes à l'égard de la Gazette, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élevés.

REVUE DE LA SEMAINE

La jeunesse de Pie IX.—Un correspondant du *Courrier de Bruxelles* donne ces détails intéressants sur la jeunesse de Pie IX, qu'un libelle odieux outrage si ignominieusement :

Je crois utile de publier les informations suivantes que j'ai pu me procurer, dans la patrie même de Pie IX, à Sinigaglia, à l'occasion d'un séjour récent que j'y ai fait. Là, j'ai connu un vénérable vieillard, du nom de Giovanni Romagnoli, né le 10 mai 1792, par conséquent trois jours avant Pie IX. D'ailleurs, il est encore robuste et plein de vie, et rien ne manque à l'étonnante lucidité de son intelligence. Je l'ai interrogé sur la jeunesse de Pie IX, et ses yeux ont brillé d'indignation lorsque je lui ai cité le titre du libelle paru à Montpellier. "J'ai vu grandir, m'a-t-il dit, dans cette ville de Sinigaglia, le jeune comte de Jean-Marie de Mastai Il m'honorait de son amitié, et je vous assure que, bien qu'il fût d'un caractère très-vif, jamais il ne dépassait les bornes de la convenance et de la saine morale.

"Au reste, il fréquentait les églises, secourait les pauvres, s'approchait volontiers des sacrements avec une piété exemplaire; en un mot, il savait se montrer dans toute la force du terme un chrétien pratiquant. Enfin, jusqu'à l'âge de vingt trois ans, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où il se décida à embrasser l'état ecclésiastique, il resta sous la surveillance d'un sage mentor, le chanoine Piazzoli, envers lequel il a toujours gardé une affection particulière." Voici d'ailleurs un argument de fait d'où il résulte, à l'évidence, que la jeunesse de Jean Marie de Mastai n'a pu être telle que l'ont dépeinte des romanciers de galère.

"Sitôt qu'il eut embrassé l'état ecclésiastique et avant même d'avoir reçu la prêtrise, il parut sur les places publiques et dans les rues de Sinigaglia pour prêcher des missions. On le vit alors enflammé du meilleur zèle pour le salut des âmes, et sa parole toucha des cœurs depuis longtemps endurcis dans le

crime. Le souvenir de ce premier apostolat vit en core à Sinigaglia, et l'on y montre les endroits que le fervent lévite choisissait de préférence pour prêcher en public. Plusieurs fois il revint à Sinigaglia comme évêque et cardinal, et il se plut à converser avec les amis de sa première jeunesse et à les combler de bienfaits. Il y reparut aussi après son élévation au pontificat et il multiplia les témoignages de sa munificence en faveur des institutions de charité de sa ville natale. Or, cela prouve qu'il pouvait bien s'y montrer sans avoir à rougir des égarements imaginaires que d'infâmes écrivains ont voulu attribuer à sa jeunesse. Il est de fait que sa mémoire est restée en bénédiction à Sinigaglia, aussi bien pour les œuvres de son premier apostolat que pour les bienfaits qu'il lui a été donné, dans la suite, de répandre sur sa patrie. Par conséquent, si en ce lieu où l'on a pu le connaître d'abord et de plus près, il ne reste que d'excellents souvenirs, comment ne pas s'indigner devant les viles calomnies par lesquelles on voudrait ternir sa mémoire à jamais vénérée? Comment ne pas admirer, au contraire, la suite d'une vie évidemment prédestinée par la Providence et si féconde en actes qui attestent la plus fidèle correspondance aux grâces d'en haut?"

— Le *Monde* de Paris publie cet entrefilet sous la signature de son rédacteur en chef:

" Nous avons déjà signalé la situation périlleuse faite au Saint-Siège par les menées révolutionnaires, lesquelles sont encouragées ou tout au moins tolérées par le gouvernement italien. Des nouvelles récentes, que nous recevons de Rome, confirment tout ce que nous avons déjà dit et nous font connaître une aggravation sensible de l'état des choses.

" Des comités révolutionnaires sont organisés dans toute l'Italie pour demander l'abolition de la loi des garanties; à Rome même, toutes les semaines se tiennent des réunions publiques où l'on vote l'occupation du Vatican; la presse radicale outrage chaque jour impunément le Saint-Siège et la personne même du Pape; enfin, partout des menaces sont publiquement proférées contre le Pape et les Cardinaux. Le gouvernement n'ignore rien de tout cela, et s'il n'est l'instigateur de cette criminelle agitation, assurément il en est le complice.

" On n'en saurait d'ailleurs douter quand on le voit déclarer officiellement qu'il considère la question du Saint-Siège comme une question purement italienne! Le journal *l'Italie*, feuille officieuse, dans une note évidemment inspirée et où elle commente la circulaire de M. Mancini, ose imprimer les lignes suivantes:

" Nos rapports avec le Vatican sont des rapports d'ordre purement intérieur; aucun Etat du monde catholique ou non n'a absolument rien à y voir. Voilà un point fondamental bien établi; la loi des garanties relève du droit constitutionnel italien, et non pas du droit des gens. L'honorable Mancini a excellemment fait en rappelant à tout le monde cette vérité.

" A ce point de vue, nous sommes heureux que les incidents de la nuit du 13 juillet soient venus fournir à l'Italie et à l'Europe l'occasion de dissiper une fois pour toutes les illusions et les prétentions du parti clérical. Si le Saint-Père a des questions à régler sur sa situation vis-à-vis de l'Italie, il sait à qui

" il doit s'adresser; il n'a devant lui que le gouvernement du roi."

" Tel est le défi audacieux que le gouvernement italien jette à la conscience des catholiques du monde entier; telles sont bien ses prétentions, et l'on sait qu'il y comprend jusqu'au droit d'attenter à la liberté, à la sécurité, à l'honneur même du Saint-Siège: les scandales du 13 de juillet, l'agitation qu'il encourage, les outrages et les menaces qu'il tolère en tout foi, et nous avertissent assez clairement des dangers qui court présentement la Papauté à Rome.

" Il est donc naturel qu'en présence d'une situation pareille, devenue intolérable à tous égards, N. T. S. P. le Pape Léon XIII se soit préoccupé de sauvegarder, avec la liberté et la sécurité du Saint-Siège, l'indépendance sacrée de l'Eglise et son caractère universel. Le départ du Pape de Rome est désormais une éventualité que le monde catholique doit envisager, non-seulement comme probable, mais peut être même comme assez prochaine."

Faveurs attribuées à l'intercession de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec. — M. l'abbé G.-L. Lemoine, chapelain de cette institution, vient de publier dans les journaux de Québec la lettre suivante, qui témoigne de la protection accordée par la Bienheureuse Mère Marie de l'Incarnation:

Collège N.-D., Lévis, 15 oct. 1881.

A la Révérende Mère Supérieure du Couvent des Ursulines de Québec.

Ma Révérende Mère,

Encore une faveur obtenue par l'intercession de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

Depuis quatre ans je souffrais d'un mal de reins assez violent. Dans les derniers temps, les remèdes ne me procuraient plus de soulagement, et le mal augmentait.

Le vingt-quatre août dernier, j'ai commencé une neuvaine en l'honneur de votre Vénérable Mère fondatrice, pour obtenir ma guérison. Depuis ce temps, je suis parfaitement bien.

Prions le divin Cœur de Jésus et de Marie de nous permettre d'honorer bientôt d'un culte public, notre bonne Thérèse du Canada.

Votre très-humble serviteur,

LS G. AUOLAIR, Ptro.

— Le président du cercle catholique de Québec a reçu la lettre suivante en réponse à l'adresse envoyée à Rome par ce cercle à l'occasion des attentats du juillet:

Monsieur,

Les insultes faites à la dépouille d'un Pontife qui a rempli le monde de ses bienfaits, et les offenses dirigées contre la dignité du Saint-Siège et du Pontife Romain, dans la nuit mémorable du treize juillet, ne pouvaient faire moins que de trouver un fidèle écho dans le cœur de ses enfants du Canada.

L'adresse qu'ils ont bien voulu déposer aux pieds du trône du Pontife en cette douloureuse occasion en apporte l'ultérieure et indubitable preuve.

En conséquence, le Saint-Père désire que nous manifestions en son nom la vive satisfaction par lui éprouvée pour cet hommage rendu à Sa Dignité et à

Sa Personne, et qu'en faisant part de sa bénédiction apostolique à tous les signataires de l'adresse susdite, nous leur transmettions l'assurance de sa sollicitude paternelle.

A cette expression des sentiments qui animent le cœur du Saint Père il nous est agréable de joindre ceux de notre parfaite estime et de nous coussigner,

Votre très-affectionné serviteur,

CARDINAL JACOBINI.

Rome, 30 septembre 1881.

M. le Chevalier C. VINCELETTE,

Président du Cercle Catholique de Québec, Canada.

A la mémoire de Mgr C. F. Cazeau.—Dans quelques mois, sera célébré l'anniversaire de la mort de Mgr C. F. Cazeau. A cette occasion, les nombreux amis du très-regretté prélat seraient heureux de constater qu'il s'est fait quelque chose pour perpétuer sa mémoire.

Sur sa tombe, dans le cimetière des Révérendes Sœurs du Bon-Pasteur, on désirerait élever une belle croix en marbre.

Dans la chapelle du Bon Pasteur, il pourrait être installé un marbre avec inscription.

Quelques centaines de piastres permettraient de réaliser ce double projet.

MM. les membres du clergé, MM. les laïques de toutes les classes sont respectueusement invités à contribuer, d'ici à quinze jours, à cette œuvre de reconnaissance et de religieux patriotisme.

M. le grand-vicaire Légaré et M. Têtu, à l'archevêché, M. J. Welch, de la Corporation, et M. le notaire C. Tessier, de Québec, sont prêts à recevoir les souscriptions qu'on voudra bien leur faire parvenir.

Cercles agricoles.—Le *Courier du Canada* annonce dans les termes suivants l'établissement des cercles agricoles dans les paroisses de St Augustin et de la Pointe-aux-Trembles :

« Le Cercle agricole de l'Ancienne Lorette recrute ses membres non-seulement dans cette dernière paroisse mais encore dans Ste-Foye et la Jonne Lorette.

« Hier, dans St-Augustin, M. le Dr P. Larue réunissait chez lui les cultivateurs de la paroisse afin de décider la formation d'un cercle qui s'annexerait immédiatement à celui de l'Ancienne-Lorette.

« L'idée est bonne, car il est bon de ne pas trop multiplier maintenant les cercles agricoles. Qu'on appuie ceux qui existent déjà dans le comté de Portneuf, et nous croyons qu'ils sont en assez grand nombre pour faire du bien. Pourquoi les cultivateurs de St-Augustin ne soutiendraient-ils pas plutôt celui de la Pointe-aux-Trembles ?

CAUSERIE AGRICOLE

SOINS À DONNER AUX ANIMAUX DOMESTIQUES DANS LE PLUS GRAND INTÉRÊT PÉCUNIAIRE ET MORAL DE L'HOMME.

(Suite et fin.)

XII.—*Distribution.*—1. La régularité dans la nourriture est une indispensable condition de succès :—100 livres de foin régulièrement donnés profitent mieux

à un animal que 150 donnés sans soin ; on ne perdra jamais de vue ce principe.

2. Tout sera calculé d'avance et réglé de manière à ce que le bétail soit aussi bien nourri à la fin de l'hiver qu'au commencement.

3. Les heures de repas, de même que la ration, seront réglées. Les fourrages et la paille seront bottelés, les racines mesurés par bottes, paniers ou boisseaux, et les grains posés.

4. Jamais le bétail ne souffrira de la faim et n'attendra son repas au-delà de l'heure fixée.

5. Le maître sera toujours présent à la distribution, soit par lui-même, soit par son représentant, et nul ne se permettra de pénétrer dans les greniers ou magasins sans un ordre exprès. Ceci est de rigueur.

6. Il n'existera nul part des traînées de paille, de feuilles, de foin ou de racines. On ne jettera point les fourrages des grainiers dans les auges ou râteliers, mais on les descendra et portera soigneusement.

7. Le vert ne sera donné que par petites portions à la fois, et toujours le bétail aura reçu auparavant une poignée de paille ou de foin sec. On pourra mêler la paille avec le fourrage vert, on hachant le tout ensemble.—On agira surtout ainsi à l'égard des fourrages humides, jeunes ou coupés depuis quelque temps et flétris.

8. Les fourrages trop aqueux, grossiers, étioles et de bas prés, les fourrages qui ont subi le contact de l'eau pendant longtemps, seront mis à part et ne seront donnés qu'avec une extrême réserve. Il en sera de même des fourrages dont la végétation aura été activée par des engrais et qui n'auront pas encore acquis tout leur développement.—Cette prescription est essentielle ; car, en ne l'observant pas, on s'exposerait infailliblement à des accidents terribles, la cachexie aqueuse, les maladies vermineuses, etc., et le marasme le plus affreux.

9. Les fourrages rouillés, moisissés, poudreux, échauffés, et ceux qui ont séjourné plusieurs années dans les fenils, seront sévèrement rejetés, car ils sont irritants et essentiellement nuisibles.—On en fera une bonne chose, du fumier. Toutefois, si la pénurie exige qu'on les fasse entrer dans l'alimentation, on y apportera la plus grande circonspection et on ne les donnera que mêlés imperceptiblement aux rations.

10. Le cultivateur veillera à ce que jamais ne soient mêlées aux fourrages des plantes toxiques, et autres plantes vulgairement connues pour leurs qualités empoisonneuses. Il écartera soigneusement aussi, et pour la même raison, toutes graines ergotées, cariées, moisissés, etc.

11. Les fourrages et légumes couverts de rosée ou de givre ne seront point donnés en cet état au bétail. On les exposera au soleil ou à une température chaude jusqu'à ce qu'ils soient séchés et complètement débarrassés des corps étrangers qui les recouvrent.

XIII.—*Engraissement.*—1. Tout ici aura pour but d'activer l'engraisement, de le réaliser le plus rapidement et le plus économiquement possible.

2. C'est pour quoi, si les bêtes soumises à l'engrais sont déjà en état de chair, on débutera incontinent par la ration de l'engraisement sans régime transitoire.

3. Mais si les bêtes sont maigres, on ne donnera, dans les commencements de l'engraisement, que des

aliments ordinaires, foin, fourrages verts, pommes de terre, etc., car alors l'animal n'augmente proprement qu'en viande, et ces aliments, non seulement suffisent à la lui fournir, mais sont, à cet effet, les plus convenables.

4. On ne forcera point non plus sur la nourriture dès le début de l'engraissement des bêtes maigres; car les organes digestifs n'étant point préparés, l'excès serait absorbé en pure perte. C'est pourquoi l'on ne marchera que graduellement à la ration d'engrais proprement dite. Ainsi, par exemple, si un bœuf n'a reçu jusque là que 20 livres de foin, au lieu de lui en donner tout à coup 40, on lui en donnera d'abord 24, puis 30, puis 36, puis enfin 40. Mais on ajoutera, dès les premiers jours, une boisson nourrissante, c'est-à-dire de l'eau blanchie, avec des matières farineuses.

5. Dans les premières semaines, on pourra encore tirer des bêtes à l'engrais soit un peu de travail, soit un peu de lait. Mais dès que l'animal ne se souciera plus d'une augmentation de la nourriture ordinaire, et qu'il dénotera un embonpoint plus marqué, on cessera de tirer de lui tout service, et on ajoutera à sa nourriture des aliments plus substantiels, agissant davantage sur la production de la graisse, tels que grains fermentés, tourteaux d'huile, drèches de brasseries, résidus de betteraves, etc.

6. A mesure que l'engraissement avancera, on supprimera une partie des fourrages grossiers pour les remplacer par les aliments su-dits. On donnera surtout, pour aller vite, des betteraves et des carottes; car la graisse et le sucre ont beaucoup d'analogie, et ces deux plantes sarclées sont bien les plus riches sous ce rapport.

7. Dans les dernières semaines de l'engraissement, lorsque l'animal aura acquis un degré suffisant de graisse, on supprimera les tourteaux, afin de donner le temps de disparaître au mauvais goût qu'ils font quelquefois contracter à la chair.

8. Rien ne troublera ni n'inquiétera les animaux à l'engrais. Ils jouiront d'un calme absolu, d'une tranquillité parfaite.

9. La régularité dans les heures de repas sera surtout sévèrement observée; autrement le bétail s'agite, s'impatiente, s'irrite, et cela nuit beaucoup à son engraissement.

10. Les animaux à l'engrais, comme les autres, ne feront que trois repas, quatre tout au plus, si l'on juge cette multiplicité utile par la nature des aliments. Chaque repas durera deux heures.

11. Il existera toujours, entre deux repas successifs, un temps de repos suffisant, pour que l'animal, couché sur la litière et la panse remplie, puisse digérer le tout et ruminer à l'aise.

12. Lorsque les bêtes seront grasses, si l'appétit vient à leur manquer, on cessera l'engraissement, car il sera complet, et les bêtes, au lieu de profiter, ne feraient plus que maigrir.

XIV. — Pâturage.—1. Les animaux au pâturage seront l'objet d'une surveillance attentive. On évitera avec soin tout ce qui pourrait les troubler, les inquiéter ou occasionner entre eux la guerre.

2. Les animaux de différents sexes ne seront jamais abandonnés pêle-mêle dans la même pâture. Ils seront toujours séparés.

3. Les vaches pleines seront autant que possible isolées et tenues de manière à ce qu'elles ne soient jamais exposées à recevoir des autres grands ruminants des coups toujours funestes. On ne leur laissera rien désirer de tout ce qui peut entretenir en elles le contentement et la paix.

4. Le bétail adulte pourra être mis au pâturage dès le milieu de mai ou commencement de juin. Les jeunes animaux n'y seront mis qu'un peu plus tard, alors que l'herbe sera plus longue et mieux fournie.

5. Le nombre des animaux à mettre sur une étendue déterminée sera calculé sur le degré de fertilité de la pâture et la croissance plus ou moins rapide de l'herbe, de manière à ce qu'ils y puissent trouver toujours une nourriture abondante et facile.

6. Jamais les bêtes ne seront mises au pâturage pendant la rosée; elles ne boiront point d'eau froide en s'y rendant, mais elles seront toujours munies, avant le départ, d'une poignée de fourrage sec, paille ou foin.

7. Vers le milieu de l'automne, alors que l'herbe commence à perdre de sa valeur nutritive, que la saison devient humide et froide, le bétail recevra tous les matins une petite ration de bon foin, et, dès les premiers jours de novembre, suivant la saison, on le rentrera définitivement à l'étable. Dans ce cas il faudra les mettre à l'étable pendant la nuit, et le jour en temps de pluie.

8. Si les herbages ne contiennent point d'arbres, on plantera des poteaux pour permettre au bétail de s'y gratter.

9. Les clôtures seront soigneusement visitées, et jamais on n'y laissera exister ni trouées ni commencement de trouées. On bouchera parfaitement toutes les issues à mesure qu'elles se produiront.

10. On multipliera les enclos le plus possible, car il est prouvé que cinq enclos de quatre arpents nourrissent autant de bétail et le nourrissent mieux que quinze à dix-huit d'un seul tenant.

11. Toutes les semaines on procédera à l'épandage des excréments, de manière à ce que le gazon ne forme nulle part des touffes d'herbe dure et épaisse.

12. On fera, dans les herbages, une guêrre assidue aux taupinières, car leur utilité, dans ce cas, n'est qu'un préjugé. Les fourmis ne trouveront pas plus de répit, et si le rouleau est impuissant, on prendra la bêche, on éparpillera leurs œufs et leurs provisions d'hiver; mieux encore, on introduira dans la fourmière une poignée de cendres, puis on remplacera le gazon en ayant soin de former une espèce de petit bassin ou de concavité qui retiendra l'eau de pluies et empêchera aussi la formation d'une nouvelle fourmière.

13. Toutes les mauvaises herbes seront soigneusement extirpées, de même que les rejetons des arbres et des haies. Guerre surtout aux chardons, dans les haies et partout, qu'il n'y en ait pas un seul.

14. Là où poussent des joncs, de petites rigoles seront tirées pour l'écoulement des eaux, puis les joncs seront fauchés et l'on répandra de la cendre de bois à la place qu'ils occupaient.

15. La mousse sera combattue par la herse et par l'épandage d'un mélange de chaux et de sel marin.

16. On veillera à ce que l'herbage soit tondu de très-près une fois chaque année, condition nécessaire

pour favoriser le développement des variétés d'herbes les plus fines et les plus douces. C'est pourquoi, si la dent des bêtes ne suffit pas, on prendra la faucille et le bétail viendra manger l'herbe ainsi coupée. Cette opération aura lieu après les grandes chaleurs de l'été.

17. On ne donnera point à boire aux animaux venant de pâturer des fourrages artificiels.

Fête religieuse et agricole à St-Alexandre de Kamouraska

(Suite.)

Le soir de ce même jour (10 octobre), à sept heures, il y eut une séance du cercle agricole, à la Salle publique. Plusieurs membres du clergé, l'Hon. M. Chagnais, A.-E. Barnard, M. le Dr N.-B. Dionne, Firmin H. Proulx, ainsi que tous les membres du cercle assistaient à cette séance. M. Dion, directeur de la fanfare de Fraserville, avait bien voulu donner plus d'éclat à cette réunion par des airs de musique qui furent joués dans le cours de la soirée.

M. Barnard ne s'attendant pas à faire les frais de la réunion, fut appelé à prendre part à une causerie agricole. Quoique n'ayant pas été préparé il s'en acquitta de manière à intéresser l'auditoire. Pour cet agronome les matières à discuter ne manquent pas, et il prit pour sujet l'établissement des beurreries et des fromageries: cette question intéressait d'autant plus les cultivateurs, que dans le temps même on parlait d'établir une fromagerie dans la paroisse. M. Barnard donna plusieurs notions pratiques au sujet de cette industrie. Il invita les cultivateurs, dans le cas où ils établiraient une fromagerie, de ne le faire qu'à la condition que les directeurs de cette fromagerie s'engageassent eux-mêmes à faire charroyer le lait destiné à la fabrication du fromage; car autrement ce serait créer l'occasion d'une perte de temps considérable de la part de ceux qui deux fois le jour seraient obligés de porter le lait à la fromagerie; puisque en four nissant le lait à la fromagerie, il y a économie de temps en n'étant pas obligé d'avoir une personne à surveiller la laiterie, il ne faut pas dissiper le temps d'une autre manière, et qui même pourrait être plus désavantageux en ce qu'elle donnerait occasion à une perte plus considérable de temps: car, sachez-le, le temps c'est de l'argent, et personne assurément le perdra quand il lui est possible de le conserver pour l'employer à des choses utiles, à l'amélioration de nos terres par exemple. Il est d'avis qu'il est plus avantageux d'établir simultanément une beurrerie et une fromagerie à la fois, afin de fabriquer ces deux produits suivant les prix de vente que l'on pourrait obtenir; c'est-à-dire que si l'on obtenait un haut prix pour la vente du fromage, on pourrait alors le fabriquer; et si le beurre obtenait un plus haut prix il serait ainsi plus avantageux de se livrer à la fabrication du beurre.

Cette discussion sur un sujet aussi important, donna lieu à M. Barnard de parler de l'élevage des bestiaux, et de cette mine si précieuse que l'on pouvait en retirer, ainsi que des soins à y apporter; c'est-à-dire des engrais comme pouvant donner à la terre une plus grande richesse, s'ils étaient convenablement employés et utilisés.

Les cultivateurs sont partis satisfaits et enchantés de cette causerie agricole familière, que M. Barnard avait su si bien mettre à leur portée. C'était le prélude de nombreuses soirées dont les cultivateurs peuvent eux-mêmes faire les frais dans le cours de l'hiver, en s'entourant des conseils de ceux qui se sentiraient les plus capables de les intéresser et de les instruire soit par leur étude, soit par leur expérience, sans pour cela viser à la haute science agricole. Comme le disait M. Barnard, il suffirait de soumettre à la discussion quelques sujets se rattachant à l'agriculture, de les discuter sous tous leurs points de vue; et au cas où il y aurait des sujets qui ne pourraient pas être suffisamment éclaircis, de les soumettre à l'attention de ceux qui rédigent le *Journal d'agriculture* et la *Gazette des Campagnes*, ceux-ci se feraient un devoir de donner quelques éclaircissements et soulever par là de nouvelles discussions qui pourraient être avantageuses aux cultivateurs en général.

Il existe, comme nous l'avons souvent répété, une multitude de faits qui, soumis avec méthode et simplicité à l'attention des cultivateurs, les frapperaient et deviendraient pour eux un point lumineux propre à les éclaircir et à les guider dans la voie des améliorations et du progrès. On ne peut pas considérer comme coupable celui qui commet une faute sans s'en douter, et par conséquent avec la croyance de ne pouvoir faire mieux. Cette obscurité ne disparaîtra qu'en faisant luire le soleil de l'enseignement agricole par l'établissement des cercles agricoles, où l'on pourrait obtenir des connaissances au moyen de discussions ou par la lecture des journaux agricoles qui pourrait être faite à haute voix dans les réunions de ces cercles. Les sujets traités dans ces journaux d'agriculture pourraient être profondément étudiés et discutés, afin d'en retirer les plus grands avantages.

Comme nous l'avons dit bien des fois, et nous ne cessons de le répéter, *le savoir crée le capital*, car le jour où le cultivateur comprendra qu'il peut mieux faire, que des améliorations rationnelles accroîtront son revenu, il les entreprendra avec courage, et ses épargnes, même une partie de son capital, serviront à cet usage, au lieu de servir à l'achat de nouvelles terres toujours mal cultivées, qui est un défaut que nous signalait M. le Dr Dionne, dans sa conférence sur les cercles agricoles. L'amour de l'agrandissement de la propriété, c'est-à-dire de ses terres, poussée outre mesure est une des grandes lèpres de la campagne, et cette maladie, malheureusement contagieuse, ne cessera que le jour où le cultivateur en connaîtra tous les déplorable effets.

Pourquoi dans certains pays les cultivateurs obtiennent-ils de brillantes récoltes? C'est parce qu'ils se rendent compte des résultats. Ils reconnaissent le besoin de s'instruire, ils organisent des cercles agricoles dans lesquels ils étudient les besoins de l'agriculture, comme ils savent en reconnaître les défauts et tâchent d'y remédier par une meilleure application des principes de la science agricole. Ils savent que les labours modifient le sol; ils connaissent parfaitement la valeur des engrais, qu'ils fabriquent sur la plus grande échelle possible; ils combinent leurs assolements dans les meilleures conditions; ils soignent le bétail qui donne de bonnes rentes; ils savent apprécier la culture de la betterave et de toutes les racines

fourragères; ils organisent des sucreries, des fromageries ou des beurrieres, soit par association, soit individuellement; ils engagent enfin des capitaux, parce qu'ils savent bien d'avance vers quel but ils marchent; ils vous disent très-bien: telle récolte me donnera tel résultat, à moins d'un contre-temps qu'il est impossible de prévoir; ils calculent leurs opérations comme le font les marchands, les industriels, et voilà pourquoi ils réussissent.

Le jour où cette pensée sera introduite par l'enseignement dans l'esprit de la masse des cultivateurs, le progrès sera réalisé, et nos cultures les plus misérables changeront de face par enchantement. Et ce progrès, nécessairement, nous l'obtiendrons par l'établissement des cercles bien organisés et qui comprendront parfaitement leur rôle; le jour où l'on donnera aux jeunes gens l'instruction agricole qui lui convient pour remplir avantageusement la profession agricole qu'il sera appelé à exercer dans l'avenir. Car, disons-le ici: L'instruction agricole de nature à développer les jeunes intelligences, est le plus grand service qu'un père puisse rendre à ses enfants, car c'est pour eux une mine inépuisable, et par conséquent une grande richesse dans l'avenir. C'est donc avec vérité qu'on a pu dire: " Sans l'éducation, l'agriculture n'est rien. "

—(A suivre.)

Nos lecteurs nous pardonneront sans doute la longueur de ce compte-rendu de la fête religieuse et agricole de St-Alexandre de Kamouraska, que nous ne terminons pas encore aujourd'hui.

Dans ces fêtes, nous n'avons pas seulement à admirer la foi religieuse qui anime notre population agricole, de même que le zèle qu'elle déploie pour implanter parmi elle l'éducation religieuse en faveur de la jeunesse; de même aussi leur esprit d'association pour les choses de l'agriculture, et l'ambition dont elle fait preuve pour acquérir les connaissances qui lui sont nécessaires dans la pratique de cet art, le premier et le plus utile de tous les arts. Ces fêtes religieuses et agricoles sont pour nous un enseignement utile et bien propre à nous donner matière à de sérieuses réflexions. Il arrive parfois que ces démonstrations ne sont qu'extérieures, ou du moins leur effet n'est que passager: c'est à-dire que nous manquons malheureusement de persévérance pour mettre en pratique les bonnes résolutions que nous formons, de même que les engagements que nous prenons pour les mener à bonne fin et les rendre durables, pour l'avantage de ceux qui doivent nous succéder. Il en est ainsi, parce que nous ne nous pénétrons pas assez de leur importance et de leur utilité.

Puisque l'occasion de les apprécier et d'en reconnaître toute leur utilité nous est offerte, nous la saisissons au vol, et nous essayons à en retirer les conclusions pratiques qui nous sont dictées par notre amour sincère de l'agriculture, et le bien que nous désirons en faveur de la classe agricole dont nous sommes avec honneur, l'humble serviteur en notre qualité de journaliste agricole.

La ventilation des écuries.

Voici arrivé le moment de la stabulation des bœufs, et c'est aussi le temps d'attirer l'attention des

cultivateurs sur une des précautions à remplir, dont ils ne font pas assez de cas; nous voulons parler de l'air à donner au bétail pendant le temps de la stabulation, la nécessité d'établir dans les bergeries et dans toutes les étables un système permanent de ventilation.

L'air est d'une nécessité absolue pour tout le bétail, nécessaire même à son existence. Il est donc important de prendre les plus grandes précautions à cet effet; et cependant la plupart des cultivateurs font à cet égard preuve d'une négligence impardonnable: non-seulement les animaux sont placés dans les écuries humides, malsaines, peu aérées, mais les fumiers parfois y sont tenus en permanence pendant des mois entiers, le plus souvent. C'est là une faute qui contribue largement à altérer la santé des animaux.

Pour obvier à ce malaise causé aux animaux, il suffirait le plus souvent de procéder aux plus petites réparations pour faire disparaître ces graves inconvénients. Eh bien, non! on conserve les choses dans l'état où elles sont, sans vouloir rien y changer. Nous ne comprenons vraiment pas une semblable apathie. On se plaint ensuite d'avoir des animaux malades, ou qui ne profitent pas; on le suit, on accuse même le sort, et on ne s'aperçoit pas que toutes ces maladies sont presque toujours occasionnées par le mauvais agencement des écuries.

L'application des bonnes règles d'hygiène profite également aux animaux comme aux hommes. Nous ne saurions trop engager les cultivateurs à ne rien négliger pour que leurs écuries soient saines et bien aérées; ils feront bien aussi de tenir leurs bêtes dans le meilleur état possible de propreté. Les bénéfices qu'ils retireront de cette pratique ne seront pas toujours immédiatement apparents, mais n'en seront pas moins réels et certains.

Les vieux arbres fruitiers.

Nous lisons les lignes suivantes dans un *Guide complet pour la fabrication du cidre, le drainage, les irrigations et les oseraies*, dû à la plume de M. Brassart, à Saint-Pol (Pas-de-Calais):

" Pour régénérer les vieux arbres fruitiers et autres qui se couvrent d'une écorce râpeuse ou de mousse, et qui dépérissent, il faut, pendant l'hiver ou au printemps, les laver avec de l'eau ou du lait de chaux, qui détruit les insectes, leurs œufs, les mousses: tous les parasites, et fait tomber la vieille écorce, à laquelle succède bientôt une autre, nouvelle et bien lisse.

" Ce moyen peu coûteux est infaillible. Le lait de chaux a le désavantage de donner une couleur blanche, mais son effet est plus durable que celui de l'eau de chaux décantée et incolore.

" Il faut en outre cultiver le pied des arbres malades vers l'extrémité de leurs racines, qui s'étendent ordinairement aussi loin que leurs branches, et qu'on amende auparavant avec de la suie, de la tannée réduite en terreau, des cendres mélangées d'urine et des composts faits avec des feuilles et autres débris animaux ou végétaux. On arrose ensuite ces racines plusieurs fois, à l'automne, avec de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre $\frac{1}{2}$ d'once de sulfate de fer par pinte d'eau. L'urine de vache fermentée, au oncée

d'autant d'eau et plusieurs fois répandue, fait augmenter la production des arbres fruitiers.

"Il est à remarquer que les arbres puisent leur nourriture par l'extrémité de leurs racines; de là viennent les recommandations qui précèdent. Si l'on ne pouvait cultiver le pied des arbres, il serait utile de creuser une rigole circulaire vers l'extrémité des racines pour y répandre les divers engrais, et de les combler ensuite."

Bien des gens pensent que lorsqu'un arbre est planté, tout est fini et qu'il ne faut plus s'en occuper; c'est là une grande erreur, et nous ne saurions trop appeler sur ce point l'attention des habitants des campagnes; des arbres bien soignés donnent toujours de beaux et bons fruits.

Explication d'un instinct des abeilles.

Les apiculteurs qui possèdent des ruches à regards vitrés doivent avoir observé avec quel empressement les abeilles salissent le verre et le rendent presque impénétrable à la lumière. On a toujours expliqué ce fait en disant que ces insectes aiment l'obscurité; nous allons voir qu'il n'en est rien.

Le principe sucré des plantes se présente sous deux formes: tantôt il est solide, tantôt il est liquide; mais une grande partie de ce dernier peut se solidifier, pourvu qu'il éprouve pendant un certain temps l'action de la lumière. Cette intéressante observation est due à Sheibler. Du reste, on voit ce phénomène s'accomplir chaque jour à la surface du raisin, des prunes, etc.

La substance sucrée qu'on appelle miel, et que les abeilles butinent dans les fleurs, est liquide; la manière dont elles la déposent dans les cellules en est la preuve la plus évidente. On sait que les cellules sont disposées comme des verres à boire qu'on aurait entassés l'un sur l'autre, mais couchés sur le côté, l'ouverture dirigée vers le haut de la ruche. Les ouvrières n'emplissent pas tout d'un coup ces cellules, car, à cause de leur obliquité, le miel s'écoulerait le long des gâteaux. Elles commencent par en mettre assez pour qu'il ne déborde pas; mais bientôt, en vertu de l'évaporation, une espèce de peau se forme à la surface du liquide, et c'est par un trou, qu'elle savent pratiquer dans cette peau, qu'elle introduisent successivement de nouveau miel jusqu'à ce que la cellule en soit remplie; alors, pour assurer la durée de leur provision, elles recouvrent les cellules avec une lame de cire qui joue le rôle de couvercle. Par cette disposition, le miel se trouvant à l'abri de la lumière et surtout d'une lumière vive, conserve sa fluidité; s'il la perd, c'est avec une extrême lenteur, et, en attendant, il sert dans cet état comme nourriture au couvain. Mais que l'intérieur de la ruche vienne à être envahi par une vive lumière, ni la peau ni la couvercle de cire ne suffisent pour empêcher le miel d'être éclairé; dans ce cas, le miel se solidifiera, et en se solidifiant il perdra pour les abeilles ses propriétés alimentaires.

Si donc les abeilles aiment à travailler dans l'obscurité et souillent avec tant de soin les regards en verre de leurs ruches, c'est que leur instinct leur a appris que la lumière favorise la solidification du miel dans les alvéoles, ce qui ne peut manquer de

nuire au couvain, sinon même de compromettre son existence. — F. MALAGUTI.

Choses et autres.

Opération chirurgicale par le Dr C.-E. Lemieux à l'Hôpital de la Marine à Québec.—Ce médecin qui a déjà obtenu d'honnêtes résultats sur les opérations faites dans différents cas de calculs vésicaux, était appelé, il y a deux mois, à l'égard d'un cas difficile en ce que le patient avait attendu depuis plusieurs années avant de se résigner à subir cette opération devenue absolument nécessaire. M. Joseph Roy dit Desjardins, marchand de Ste-Hélène, souffrait depuis déjà plusieurs années de cette maladie appelée vulgairement "la pierre," et ses souffrances devenaient de plus en plus douloureuses. Sur les conseils que lui donnèrent ses amis, il se placa sous les soins de M. le Dr Lemieux, médecin-visiteur de l'Hôpital de la Marine. Le patient reçut, à l'hôpital même, du Dr Lemieux, tous les soins nécessaires pour lui permettre de subir l'opération que le Docteur fit après ce temps avec le plus grand succès, en enlevant une pierre de 1½ pouce de diamètre. Du moment de l'opération aucune inflammation n'a fait souffrir le patient, qui tous les jours venait de mieux en mieux jusqu'après trois semaines, où il a pu se rendre chez lui en parfait état de guérison; et actuellement quoique d'un âge assez avancé, il peut entretenir l'espoir de vivre encore plusieurs années, exempt de cette cruelle maladie qui lui faisait par moment désirer la mort. M. Desjardins n'a qu'à se féliciter des soins constants et assidus qu'il a reçus de la part de M. le Docteur Lemieux, ainsi que de la bienveillante attention pour lui par le personnel de l'Hôpital. Il ne peut que conseiller à ceux qui seraient atteints de cette cruelle maladie, de recourir aux soins de M. le Dr Lemieux qui a acquis une grande expérience dans ce genre d'opération.

Culture de la vigne sur la ferme du Séminaire de Québec.—On rapporte que les MM. du Séminaire de Québec vont établir la culture de la vigne sur leur ferme, à St-Jochim. Un vigneron français a visité l'endroit et le trouve parfaitement propice à cette culture.

Les MM. du Séminaire de St-Sulpice, à Montréal, ont récolté cette année plus de raisin qu'il ne leur en fallait pour faire tout le vin nécessaire pour leur dépense de l'année.

— Nous soumettons à la méditation de nos lecteurs qui auraient quelque velléité de quitter leur pays, les lignes suivantes de l'*Echo des Canadiens* du 21 de ce mois:

Sans ouvrage.—Nous regrettons de constater qu'à l'heure actuelle il y a plus de 300 filles canadiennes qui sont sans ouvrage et que c'est l'arrêt de la manufacture dite "Manchester Print Works" qui est la cause de cela. Encore une fois, Canadiens du pays natal, ne vous dirigez plus sur Manchester, car vous y aurez certainement de la misère.

— Un cultivateur de Beauport, près de Québec, a expédié aux Etats-Unis cinq wagons de chemin de fer chargés de choux et trois chargés de navets pour le pénitencier de Joliette, Etat d'Illinois.

— On annonce de Contrecoq qu'un premier char chargé de betteraves à sucre a été reçu par la fabrique de cette localité, le 17 octobre courant. Ordre avait été donné aux cultivateurs de commencer à livrer le 25 octobre. La récolte, vu la sécheresse durant l'été, ne dépassera guère la moyenne, paraît-il.

RECETTES

Manière d'enlever le goût de moisi aux futailles, et au vin qui en est altéré.

C'est dans les futailles qui ont servi à huile que plusieurs propriétaires conservent leur vin parce qu'il s'améliore beaucoup dans ces vases. Lorsqu'on veut enlever à une futaille le mauvais goût qu'elle possède, il faut la laver avec soin, puis y verser, quand elle est sèche, quatre ou cinq onces d'huile d'olive. Cette huile ôte le mauvais goût, et la pièce peut de nouveau recevoir du vin. En versant quelques onces d'huile d'olive dans du vin altéré, on lui enlève aussi promptement le goût qui le gâtait. Ces essais, tentés nombre de fois, ont toujours été couronnés d'un succès complet.

Mastic pour enduire les tuyaux destinés à conduire l'eau.

Ce mastic se prépare de la manière suivante : On fait fondre du suif, on y ajoute de la chaux vive en poudre et en assez grande quantité pour former une bouillie; on y trempe des éroupes, et on les applique en les arrétant par une ligature sur le conduit ou tuyau de métal qui suinte, et sur lequel la soudure ne peut pas prendre, à cause de l'humidité. L'expérience a prouvé que ce mastic, appliqué sur des tuyaux de fonte était d'une durée très-longue, et qu'après dix ans il n'avait subi aucune altération.

GRANDE RÉDUCTION!

VENTE SANS RESERVE!!

RABAIS EXTRAORDINAIRE!!!

Le soussigné, ayant décidé de faire de grandes améliorations dans son magasin durant l'hiver, profite du temps des affaires d'automne pour offrir son immense fonds de commerce à une réduction considérable, pour ne pas dire sans exemple et qui défie toute compétition.

C'est une occasion favorable pour les messieurs du clergé et les communautés religieuses qui désirent fonder des bibliothèques paroissiales, ou pour faire leur approvisionnement d'hiver. Je viens leur offrir, tous les articles nécessaires à une fabrique :

Vins de messe, Cierges, Encens, Registres, Ostensoirs, Calices, Ciboires, Eucensoirs, Burettes, etc., etc. Ainsi que toutes sortes de Bouquets pour autels, Papiers pour fleurs artificielles, Feuilles de toutes sortes, Apprêts pour fleurs.

MM. les marchands et MM. les commissaires d'Ecoles sont aussi invités à profiter de ce rabais exceptionnel et à venir faire chez moi leur achat d'automne. Ils trouveront dans ma librairie tout ce qu'ils pourraient trouver dans n'importe quelle maison de commerce du même genre, avec l'assurance de payer à bien meilleur marché, spécialement pour les articles suivants: Classiques français et anglais, Papeterie de toutes sortes, Livres blancs pour la comptabilité, Fournitures de Bureau, Enveloppes, etc.

UN ESCOMPTÉ DE 10 POUR 100

sera accordé en sus de la réduction générale sur tout achat fait au comptant.

J.-A. LANGLAIS, libraire,
177 rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

INSTRUMENTS ARATOIRES A VENDRE.

Charrues de différents modèles et de différents prix. Trains auxquels on peut attacher toutes sortes de charrues-cultivateurs et des arrache-patates.

Herses circulaires faisant deux fois plus d'ouvrage que les autres.

Herses en fer, en trois et quatre sections.

Semoir Vessot, avec herses, rouleau et appareils pour semer la graine de mil.

Cultivateurs à un ou deux chevaux, ainsi que sarclours pour jardins, et leurs accessoires.

Faucheuses, les célèbres "Toronto" de Whiteley.

Moissonneuses, "Toronto," de Whiteley, Faneuses, à un cheval.

Barattes de Blanchard.—Manipulateur mécanique pour travailler le beurre.

Arrache souche.—Cribles ordinaires.—Cribles pour séparer toutes espèces de grains.

Semoirs à grains de jardin.—Charrotes à foin.—Tombeaux écossais.—Camion de Magasin.—Brouettes.—Houe ou pelle à cheval.—Laveuses de toutes espèces.—Tordeuse.—Presse à foin, etc., etc.

Assortiment complet de pièces extra à la disposition de ceux qui ont des réparations à faire à leurs machines.

Catalogues envoyés gratis.

S'adresser à

CHS. T. COTÉ & CIE.,
30, rue St-Paul, et 32 rue St-André, Québec.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DES COMTES DE STANSTEAD ET SHERBROOKE.

Les membres de la susdite Compagnie sont par les présentes notifiés que les taux suivants de cotisation ont été prélevés sur les Billets de dépôt en force aux dates ci-dessous mentionnées, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 1er septembre.

15 Septembre 1880	1 par cent
15 Octobre	"
15 Novembre	"
15 Décembre	"
15 Janvier 1881	"
15 Février	"
15 Mars	"
15 Avril	"
15 Mai	"
15 Juin	"
15 Juillet	"
15 Août	"

6½ par cent

Les dites cotisations, formant six et demi d'un entier par cent, du montant originaire du Billet de dépôt (les endos pour cancellation déduits), sont par les présentes requises et devront être payées de suite au Bureau de la Compagnie, à Sherbrooke, ou à un agent de la compagnie dûment autorisé.

Par ordre du Bureau,

GEO. ARMITAGE,

Sec.-Trésorier

Sherbrooke, 5 Octobre 1881.

TERRES A VENDRE.

Le 31 octobre courant, le soussigné vendra par encan, à son bureau à Cap-Santé, 10. Une terre de 3½ x 28 tout en culture, située à Cap-Santé, à 30 milles de Québec et à quelques arpents du dépôt du chemin de fer de Q. M. O. et O., avec maison et bâtiments en bon état.

20. Une terre à bois de 1 x 30, à environ un mille de la précédente. 30. Une érablière ou sucrerie composée d'un moins 1500 érabes, située à Ste-Jeanne de Neuville, à environ neuf milles de la terre en premier lieu désignée.

Avis à ceux qui désirent s'établir avantageusement.

Les conditions seront très-libérales.

Pour plus amples informations s'adresser au soussigné.

L.-P. BERNARD,

Notaire.

Cap-Santé, 14 Octobre 1881.

AUX ACHETEURS.

Pour trouver n'importe quel article à

BON MARCHÉ

EN FAIT DE

MARCHANDISES SÈCHES

ALLEZ A LA

MAISON JACQUES GARTIER

LE

MAGASIN DU BON MARCHÉ

VOUS SEREZ TOUJOURS SERVIS AVEC UN SEUL PRIX.

H. GAGNON & CIE.,

No. 58, Rue de la Couronne, St-Roch, Québec.